

**DEPARTEMENT
DE LA MARNE**

**ARRONDISSEMENT
DE CHALONS EN
CHAMPAGNE**

**CANTON DE
MARSON**

**COMMUNE DE
CHEPY**

Date de convocation :

1^{er} septembre 2009

Nombre de
Conseillers 11

Présents 9

N° 1124

Objet :

Effacement du réseau
BT – RN 44

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 8 SEPTEMBRE 2009

L'an deux mil neuf, le 8 Septembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance publique à la mairie sous la Présidence de Monsieur Jérôme ROUSSINET, Maire

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

M. MENISSIER- Ph. GIOVANNI - P. WEBER – F. PHILIPPON –
D. CHAURE – J. SOURDET – S. RENAULT - B. DIOUY

Formant la majorité des membres en exercice.

A été élue secrétaire : M. MENISSIER

Excusés : G. VILLE – P. BALOURDET

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le projet d'effacement du réseau électrique de la RN 44 de notre commune, établi par le SIEM ; ces travaux étant réalisés avant l'aménagement de la voirie.

Après examen du projet et en avoir délibéré, le conseil municipal est favorable à la réalisation du projet d'effacement du réseau électrique de la RN 44, sous la maîtrise d'ouvrage du SIEM.

La commune s'engage de ce fait à prévoir la pose du matériel d'éclairage public ainsi que de solutionner l'effacement du réseau de télécommunication.

Extrait certifié conforme,

Fait à Chepy, le 14 septembre 2009

Le Maire,

J. ROUSSINET.

